



Je voudrais avant tout vous remercier de votre présence nombreuse et attentive. J'y vois évidemment le signe tangible de l'intérêt manifeste que vous attachez aux projets municipaux, l'intérêt que vous portez à l'évolution de notre cité. 2012 est devant nous, avec son lot d'évènements attendus qu'ils aient une portée nationale ou simplement régionale, avec son lot d'incertitudes, d'inquiétudes et pourquoi pas d'espérances.

Evoquer l'année 2011, c'est avant tout rappeler la mémoire de Catherine Miltgen, Conseillère municipale décédée le 6 septembre dernier. Elle était vive, entière, pertinente et passionnée, porteuse de ces valeurs de gauche dont elle n'acceptait pas qu'elles fussent parfois altérées par la culture du compromis et du consensus. Elle s'était engagée passionnément au sein de l'équipe municipale et nous avait enrichis de ses indéniables compétences sur la petite enfance et les problèmes sociaux en général. Sa curiosité l'avait aussi portée vers des domaines qu'elle connaissait moins mais qu'elle désirait découvrir : l'environnement ou la culture par exemple. Son honnêteté intellectuelle, son exigence, son enthousiasme, son exemple demeurent vivaces en nous et les valeurs qu'elle défendait : la solidarité, le dialogue, la tolérance, la démocratie, qui sont aussi les nôtres, continueront à travers sa mémoire, d'inspirer notre action.

Je voudrais aussi, en ouvrant cette cérémonie saluer chaleureusement nos cités jumelles. Forlì del Sannio en Italie, Refojos de Basto au Portugal et adresser en notre nom à tous, à tous leurs habitants et leurs élus, nos vœux sincères pour 2012. Leurs pays ont connu beaucoup de turbulences économiques et politiques. La crise européenne et mondiale les a percutés de plein fouet et il faut espérer, sans trop y croire, que l'année 2012 leur apportera et nous apportera aussi, davantage de lisibilité économique avec le retour de conditions de vie meilleures. Nos jumelages ont été tout au long de cette année l'occasion de rencontres, d'échanges, de dialogues, qu'il est nécessaire d'amplifier et de faire vivre parce que nous portons tous en commun cette conviction ardente que



Rives doit s'ouvrir sur l'Europe et que cette Europe si fragile encore, doit être une Europe des peuples qui forgera son unité et son identité autour de ces échanges, de ces dialogues et de cette amitié. J'espère que nos amis de Forlì del Sannio répondront favorablement à notre invitation et qu'ils nous feront l'honneur et le plaisir de les accueillir en juillet 2012 à Rives. Ce sera pour eux, comme pour nous d'ailleurs, l'occasion, je vous délivre ce soir l'information, **d'applaudir le 13 Juillet 2012, les coureurs du Tour de France** dont l'étape « Saint Jean de Maurienne-Annonay » passera par Rives.

Je vous avais, Mesdames et Messieurs, l'an dernier très largement présenté **le projet de médiathèque**, fixant pour 2011 deux objectifs prioritaires : la réunion du jury sélectionnant l'architecte du projet et le lancement des dossiers de subventionnement auprès du Conseil Général de l'Isère et auprès de la DRAC. Ces deux objectifs ont été scrupuleusement remplis. Le choix de l'architecte a été fait, le programme a été validé : 700 m² pour la médiathèque, une salle de spectacles, un local pour les archives municipales, des bureaux et des salles de réunion permettant l'accueil d'associations. Tout cela devant entrer dans l'enveloppe financière de 4 millions d'euros. Ce travail accompli nous avons repris contact avec nos



possibles partenaires financiers. Le Conseil Général, je le rappelle, s'était engagé à hauteur de 30 % de subventionnement auxquels pourraient s'ajouter 10 % supplémentaires dans l'hypothèse où notre médiathèque serait considérée comme « tête de réseau », c'est-à-dire ouverte à un large partenariat avec les communes voisines. Ces subventions, il est important de le rappeler, n'étaient pas soumises à un plafonnement. La DRAC, Direction Régionale de l'Action Culturelle, au nom de l'Etat, s'engageant sur un pourcentage identique. Nous pouvions donc espérer, en additionnant ces deux aides, un total de 70 % de subventions. Il était important pour nous de vérifier ces engagements et nous avons donc, en novembre et en décembre, organisé plusieurs réunions. Je vous en livre les résultats. Le Conseil général, pénalisé par la baisse des dotations de l'Etat a décidé d'orienter ses efforts dans ses compétences traditionnelles : les transports, l'action sociale, les collèges, les personnes âgées ou handicapées. Il a donc fortement diminué ses aides dans le domaine culturel. Le projet de médiathèque est donc amputé de 10 % et de surcroît un plafonnement est instauré de 1600 €. Le calcul est simple : 20 % de 1600 font 320 € que multiplie 600 m² soit 192 000 €. L'alignement de l'Etat sur ce montant nous permettait d'espérer au total 390 000 €, c'est-à-dire, grosso-modo, 10 % de l'opération en investissement. C'est à la fois insuffisant et inacceptable et ces données nouvelles m'ont conduit à proposer au bureau municipal de différer la réalisation de cet équipement. J'assume totalement, mieux même, je revendique la responsabilité de cette décision. Les finances de la Ville de Rives n'étaient pas, dans une période de récession, de crise sociale, de chômage en hausse, de baisse du pouvoir d'achat, en situation d'absorber une inscription de 3,5 millions d'euros au BP 2013, qui aurait totalement hypothéqué tout autre programme d'investissement.

Chacun regrette cette décision mais je voudrais vous persuader qu'il n'y en a pas d'autres possibles. Nous souhaitons simplement que la situation générale de notre pays s'améliore rapidement, que des capacités supplémentaires soient offertes aux collectivités locales afin que ce projet, que je persiste à considérer comme très important pour les rivois, puisse dans les années prochaines se réaliser



Nous en conservons les moyens, le programme général, le projet architectural restent propriétés intellectuelles de la Ville et il suffira le moment venu de les réactiver. Vous avez pu constater que ce montage avait une forte dimension intercommunale qui avait été encouragé par la Bibliothèque départementale. Mais vous avez constaté l'absence dans le montage financier des communes voisines. On parle aujourd'hui beaucoup de solidarité entre les communes mais lorsqu'il s'agit de concrétiser financièrement cette solidarité, les partenaires potentiels sont moins présents. Alors égoïstement, pourquoi voudriez-vous que la Ville de Rives et ses 6000 habitants assument financièrement la construction et le fonctionnement d'un équipement dimensionné pour 14 000 habitants ? Vous comprendrez combien cette décision a été difficile voire pénible à prendre, je me suis efforcé de la considérer de manière pragmatique, en gestionnaire soucieux de nos finances communales et toujours préoccupé de les dépenser à bon escient.

Le report de cet équipement va nécessairement réactualiser notre plan pluriannuel d'investissements avec une nouvelle discussion autour de projets que nous allons devoir réintégrer dans notre calendrier d'investissements. Je pense précisément à **la réhabilitation de la salle Pierre Brigard** principalement utilisée par l'UNRPA, une association dynamique qui rassemble de plus en plus d'adhérents. Cette salle n'est pas totalement aux normes et il faudra bien, un jour ou l'autre, songer à la restaurer. Je pense aussi à **la salle des fêtes de la mairie**. Il serait fort utile pour le fonctionnement des services de l'utiliser davantage. Cela passe là encore par une mise aux normes et une réhabilitation. Vous savez que le programme a été défini avec trois options : une salle pour les mariages, pour les réceptions et pour les expositions, la salle Séraphin Buisset étant parfois bien exigüe pour accueillir certaines manifestations. Je pense enfin **au bâtiment dédié principalement au service Animation** qui sera construit

sur le site des actuels locaux techniques à proximité de la gare. Cette construction est inéluctable si nous voulons dans la continuité de la voie verte, démolir l'ancienne caserne des Sapeurs Pompiers et **réhabiliter les halles**. Enfin, nous devons, dans le cadre des travaux de restructuration des abords du collège, travailler sur la rue Henri Guillot afin d'améliorer la sécurité et ralentir la vitesse des véhicules. C'est dire si nous avons des possibilités pour l'utilisation de l'argent non utilisé par la médiathèque. Ces choix appartiendront au Conseil municipal et je souhaite dès 2012, par une décision modificative, concrétiser cette réflexion. Il faut savoir aussi que la difficulté de l'exercice est amplifiée encore par l'incertitude qui pèse sur les finances publiques qui nous conduit à une gestion très prudente.

Le BP 2012, adopté hier soir par le Conseil municipal marque ainsi un net ralentissement des investissements : 2, 8 millions d'euros en 2011, 1, 7 millions en 2012. Cette prudence est dictée par un certain nombre d'informations. Le Président de la République vient d'affirmer qu'il souhaitait associer les collectivités territoriales à l'effort de gestion. Cela ne peut que se traduire par une nouvelle et importante baisse de nos dotations. Je rappellerai simplement qu'il y a belle lurette que les budgets locaux intègrent cette dimension, ne serait-ce que parce que nos budgets sont soumis à la règle d'or de l'équilibre ; il en est bien loin pour celui de l'Etat dont la dette a été considérablement augmentée depuis 2007. La seconde source d'inquiétude provient de la réforme de la Taxe professionnelle. Les reversements aux communes seront garantis encore pour 2012, mais rien ne nous dit qu'en 2013 ces reversements ne seront pas fortement diminués. Enfin, on l'a bien vu pour la médiathèque, les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir et avec des montants de plus en plus bas. Je rajouterai que les banques ont fait passer récemment un message très clair. Elles n'assureront en 2012 au mieux 64 % des besoins d'emprunts des collectivités, au pire 45 %. Ces possibilités réduites font courir un vrai risque à l'investissement local. Quand je vous aurais dit que les collectivités assurent 72 % de l'investissement, vous pourriez mesurer l'impact que cette diminution aura sur la survie de l'artisanat, sur les capacités de recrutement. En un mot cela semble pour le moins une décision inopportune, de nature à renforcer la crise économique et sociale que connaît notre pays.

Je verrai dans ce tableau fort pessimiste un élément positif : la Ville de Rives fort heureusement n'a jamais eu recours à ces fameux emprunts « toxiques ». C'est dire si la lisibilité sur les comptes publics est totale pour l'avenir grâce à la prudence dont nous avons su faire preuve. Il faut cependant faire preuve d'une certaine sérénité : **la Ville de Rives a beaucoup investi en 2011, elle investira encore beaucoup en 2012**. Les investissements 2011 d'abord. Ils ont été nombreux et variés.

Je citerais en premier, dimension affective et émotionnelle, **l'achèvement de l'aménagement du parc « Le Temps des Cerises »**. Les cheminements éclairés, le terrain de pétanque, les jeux extérieurs, la ruche, l'espace scénique, tout cela créé un espace bucolique et agréable en relation avec la résidence voisine pour personnes âgées. Je voudrais, profitant de cette opportunité adresser un coup de chapeau au personnel municipal qui s'est totalement investi dans ce projet et dont la réussite doit lui être attribuée.

J'évoquerai en second la voie verte, **la 1^{ère} tranche de travaux des abords du collège, avec le parvis**. Chacun là encore s'accorde à considérer l'esthétique, la réussite de ces travaux et autorisez-moi un bref aparté sur le collège Robert Desnos. J'ai souhaité dès mon élection en 1995, la réhabilitation de ce collège avec notamment la démolition de cette fameuse passerelle qui assurait, certes, l'originalité de cet établissement mais posait d'énormes problèmes à son fonctionnement. Il a fallu attendre l'arrivée de André Vallini pour que ce dossier se débloque et la décision politique acquise, il a pu évoluer rapidement et aujourd'hui, la passerelle va être démolie en février 2012, on envisage déjà la fin des travaux.





La lettre du Maire

N°17 / Février 2012

Le BP 2012, adopté hier soir par le Conseil municipal marque ainsi un net ralentissement des investissements : 2, 8 millions d'euros en 2011, 1, 7 millions en 2012. Cette prudence est dictée par un certain nombre d'informations. Le Président de la République vient d'affirmer qu'il souhaitait associer les collectivités territoriales à l'effort de gestion. Cela ne peut que se traduire par une nouvelle et importante baisse de nos dotations. Je rappellerai simplement qu'il y a belle lurette que les budgets locaux intègrent cette dimension, ne serait-ce que parce que nos budgets sont soumis à la règle d'or de l'équilibre ; il en est bien loin pour celui de l'Etat dont la dette a été considérablement augmentée depuis 2007.



La seconde source d'inquiétude provient de la réforme de la Taxe Professionnelle. Les reversements aux communes seront garantis encore pour 2012, mais rien ne nous dit qu'en 2013 ces reversements ne seront pas fortement diminués. Enfin, on l'a bien vu pour la médiathèque, les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir et avec des montants de plus en plus bas. Je rajouterai que les banques ont fait passer récemment un message très clair. Elles n'assureront en 2012 au mieux 64 % des besoins d'emprunts des collectivités, au pire 45 %. Ces possibilités réduites font courir un vrai risque à l'investissement local. Quand je vous aurais dit que les collectivités assurent 72 % de l'investissement, vous pourriez mesurer l'impact que cette diminution aura sur la survie de l'artisanat et sur ses capacités de recrutement. En un mot cela semble pour le moins une décision inopportune, de nature à renforcer la crise économique et sociale que connaît notre pays.

Je verrai dans ce tableau fort pessimiste un élément positif : la Ville de Rives fort heureusement n'a jamais eu recours à ces fameux emprunts « toxiques ». C'est dire si la lisibilité sur les comptes publics est totale pour l'avenir grâce à la prudence que nous avons manifestée. Il faut cependant faire preuve d'une certaine sérénité : **la Ville de Rives a beaucoup investi en 2011, elle investira encore beaucoup en 2012.** Les investissements 2011 ont été nombreux et variés, mais tous contribuent à ce dynamisme et à cette attractivité que chacun se plaît à reconnaître à notre ville.



Je citerai en premier, dimension affective et émotionnelle, **l'achèvement de l'aménagement du parc « Le Temps des Cerises »**. Les cheminements éclairés, le terrain de pétanque, les jeux extérieurs, la ruche, l'espace scénique, tout cela créé un espace bucolique et agréable en relation avec la résidence voisine pour personnes âgées. Je voudrai, profitant de cette opportunité adresser un coup de chapeau au personnel municipal qui s'est totalement investi dans ce projet et dont la réussite doit lui être attribuée.

J'évoquerai en second la voie verte, **la 1^{ère} tranche de travaux des abords du collège, avec le parvis**. Chacun là encore s'accorde à considérer l'esthétique, la réussite de ces travaux et autorisez-moi un bref aparté sur le collège Robert Desnos. J'ai souhaité dès mon élection en 1995, la réhabilitation de ce collège avec notamment la démolition de cette fameuse passerelle qui assurait, certes, l'originalité de cet établissement mais posait d'énormes problèmes à son fonctionnement. Il a fallu attendre l'arrivée de André Vallini pour que ce dossier se débloque et la décision politique acquise, il a pu évoluer rapidement et aujourd'hui, la passerelle va être démolie en février 2012 et on envisage déjà la fin des travaux.



Nous maîtrisons bien aujourd'hui les travaux d'accompagnement des abords de ce collège, le calendrier semble définitif : 2012, achèvement de la voie verte jusqu'à la rue du 8 Mai 1945, 2013, réalisation en partenariat avec la CAPV de l'aire de transport, des quais de bus, 2014, **aménagement de l'avenue Henri Guillot**. Tous ces travaux afin d'intégrer harmonieusement ce beau collège à notre entité urbaine. Je n'émettrai qu'un regret, la Ville de Rives a dû assumer seule les travaux du parvis qui indiscutablement sera utile à l'ensemble des élèves, cela conforte ma conviction que la solidarité entre communes n'est pas facile à obtenir.



Je l'avais annoncé l'année dernière, elle a été réalisée au cours du dernier trimestre et inaugurée début décembre, cadeau de Noël pour les riverains qui désespéraient de cette réalisation : **la rue Pierre Mendès-France**.



A ce jour la transversalité fonctionne, zone de rencontre où la vitesse limitée des véhicules permettra une cohabitation paisible entre les piétons et les automobilistes.

Je dirai un mot parce que c'est un investissement important pour la Ville et parce qu'il s'inscrit dans la politique que nous défendons depuis des années de maintien des services publics dans notre chef lieu de canton. **En mars, les services du Trésor Public délaisseront les locaux de l'ex-Gendarmerie et intégreront des locaux neufs et adaptés, rue Sadi Carnot**. Je précise que la Ville de Rives reste propriétaire de ces locaux. La rue Sadi Carnot évolue, la construction des logements se termine et nous réfléchissons dès le printemps à une mise en sens unique de cette rue pour faciliter la circulation et améliorer la sécurité des piétons. Et puis, en lien avec cette opération, les bâtiments de l'ancienne Gendarmerie seront démolis pour faire place à un ensemble de logements associant logements sociaux et accession à la propriété. C'est dire si cette réhabilitation de la Perception et ses mesures d'accompagnement auront des répercussions positives sur notre centre ville.

Je citerais, sans revenir sur les détails de l'opération, **la livraison du Pôle Petite Enfance**, opérationnel depuis mai 2011. Un million d'euros d'investissement au total, avec des aides de la CAF et du Conseil général, 30 places au total, 12 places supplémentaires bienvenues pour les familles rivoises qui avaient d'ailleurs sollicité cette extension. Vous comprendrez dans ces conditions pourquoi j'ai été fortement hostile à la prise par le Pays Voironnais de la compétence petite enfance. Nous avons adapté la structure aux besoins des familles rivoises, nous avons consenti les efforts financiers en investissement et avec l'intégration des 12 agents au sein du personnel municipal et je n'ai pas voulu courir le risque que le processus intercommunal signifiait un retour en arrière avec de nouvelles difficultés pour les familles rivoises à trouver une structure d'accueil. J'ai pu être jugé rétrograde, qu'importe, j'ai la conviction aussi qu'il faut que les structures intercommunales sachent limiter leurs compétences nouvelles, faute de quoi les communes bientôt cesseront d'exister et cesseront d'offrir tous ces services de proximité dont vous avez tant besoin dans votre vie quotidienne.



En 2011, nous avons aussi réalisé **une table d'orientation au Levatel** et créé, à l'initiative du CME, **une aire de skate park à Valfray**. Si j'associe ces deux équipements, c'est qu'ils ont été tous deux quasiment au même moment vandalisés. Nous avons bien entendu déposé des plaintes qui n'ont pas abouti et je voudrai condamner ce manque de respect vis-à-vis d'élus qui se sont investis dans ces projets, qui ont travaillé et qui ont été peinés de voir leur travail saboté par une volonté manifeste de nuire et de casser, ce que j'appelle de l'imbécillité.



Nous maîtrisons bien aujourd'hui les travaux d'accompagnement des abords de ce collège, le calendrier semble définitif : 2012, achèvement de la voie verte jusqu'à la rue du 8 Mai 1945, 2013, réalisation en partenariat avec la CAPV de l'aire de transport, des quais de bus, 2014, **achèvement de l'avenue Henri Guilloit**. Tous ces travaux afin d'intégrer harmonieusement ce beau collège à notre entité urbaine. Je n'émettrai qu'un regret, la Ville de Rives a dû assumer seule les travaux du parvis qui indiscutablement sera utile à l'ensemble des élèves, cela conforte ma conviction que la solidarité entre commune n'est pas facile à obtenir. Je l'avais annoncé l'année dernière, elle a été réalisée au cours du dernier trimestre et inaugurée début décembre, cadeau de Noël pour les riverains qui désespéraient de cette réalisation : **la rue Pierre Mendès-France**. A ce jour la transversalité fonctionne, zone de rencontre où la vitesse limitée des véhicules permettra une cohabitation paisible entre les piétons et les automobilistes. Je dirais un mot parce que c'est un investissement important pour la Ville et parce qu'il s'inscrit dans la politique que nous défendons depuis des années de maintien des services publics dans notre chef lieu de canton.



En mars, les services du Trésor Public délaisseront les locaux de l'ex-Gendarmerie et intégreront des locaux neufs et adaptés, rue Sadi Carnot. Je précise que la Ville de Rives reste propriétaire de ces locaux. La rue Sadi Carnot évolue, la construction des logements se termine et nous réfléchissons dès le printemps à une mise en sens



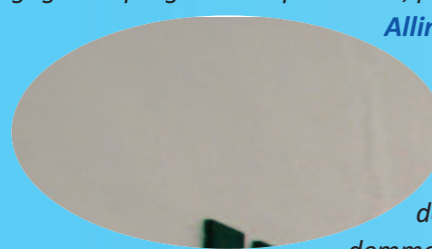
unique de cette rue pour faciliter la circulation et améliorer la sécurité des piétons. Et puis, en lien avec cette opération, les bâtiments de l'ancienne Gendarmerie seront démolis pour faire place à un ensemble de logements associant logements sociaux et accession à la propriété. C'est dire si cette réhabilitation de la Perception et ses mesures d'accompagnement auront des répercussions positives sur notre centre ville. Je citerais, sans revenir sur les détails de l'opération, la livraison du Pôle Petite Enfance, opérationnel depuis mai 2011. Un million d'euros d'investissement au

total, avec des aides de la CAF et du Conseil général, 30 places au total, 12 places supplémentaires bienvenues pour les familles rivoises qui avaient d'ailleurs sollicité cette extension. Vous comprendrez dans ces conditions pourquoi j'ai été fortement hostile à la prise par le Pays Voironnais de la compétence petite enfance. Nous avons adapté la structure aux besoins des familles rivoises, nous avons consenti les efforts financiers en investissement et avec l'intégration des 12 agents au sein du personnel municipal et je n'ai pas voulu courir le risque que le processus intercommunal signifiait un retour en arrière avec de nouvelles difficultés pour les familles rivoises à trouver une structure d'accueil. J'ai pu être jugé rétrograde, qu'importe, j'ai la conviction aussi qu'il faut que les structures intercommunales sachent limiter leurs compétences nouvelles, faute de quoi les communes bientôt cesseront d'exister et cesseront d'offrir tous ces services de proximité dont vous avez tant besoin dans votre vie quotidienne. En 2011, nous avons aussi réalisé une table d'orientation au

Levatel et créé, à l'initiative du CME, une aire de skate park à Valfray. Si j'associe ces deux équipements, c'est qu'ils ont été tous deux quasiment au même moment vandalisés. Nous avons bien entendu déposé des plaintes qui n'ont pas abouti et je voudrais condamner ce manque de respect vis-à-vis d'élus qui se sont investis dans ces projets, qui ont travaillé et qui ont été peinés de voir leur travail saboté par une volonté manifeste de nuire et de casser, ce que j'appelle de l'imbécilité. Le terrain multisports au Levatel, réclamé par les habitants du secteur, fonctionne par-



faitement, respecté par ses utilisateurs. Nous allons d'ailleurs en 2012, en partenariat avec l'OPAC, poursuivre l'aménagement de ce quartier avec la création d'une aire arborée de stationnement, de jeux de boules et peut être une aire de jeux pour les enfants. Je citerai aussi la création d'un jardin du souvenir au cimetière du Mollard Bourcier, mettant aux normes nos installations funéraires en attendant pour 2012 la création d'un carré musulman, rue des Tilleuls. Enfin, tout le monde aura remarqué les panneaux indicateurs de vitesse à proximité des écoles et dans un autre registre les associations utilisent dans le cadre de leurs manifestations une tribune de 240 places, mise à leur disposition. Un mot encore, concernant le programme dit d'accessibilité, il nous a permis d'engager l'aménagement d'une partie de l'avenue Jean Jaurès. Nous allons poursuivre dès le début 2012 jusqu'à la rue Bayard et terminer la jonction en 2013 avec le carrefour dit du Mollard Bourcier. Ce projet me permet une transition aisée avec les projets engagés ou programmés pour 2012, puisqu'au premier rang de ceux-ci je placerai le giratoire du Mollard Bourcier, proche de l'usine



Allimand. J'avais ces dernières années et vous en étiez les témoins, pris l'habitude d'interroger Robert Veyret sur l'engagement du Conseil général dans cette opération. J'en profite pour le saluer et lui souhaiter un rapide rétablissement. Bonne nouvelle pour 2012, les travaux débiteront le 30 janvier. C'est un équipement que nous attendons, dont nous avons besoin parce qu'il assurera une cohérence dans le fonctionnement du Pôle d'échanges de la gare. Cette année 2012 devrait aussi nous permettre de poursuivre notre programme de logements sociaux qui reste évidemment au 1^{er} rang des priorités municipales. Trois projets devraient se concrétiser, 26 logements sur

le site de l'ancienne Gendarmerie, dont 12 logements sociaux, 11 logements sur un terrain propriété de Pluralis dans le quartier du Mollard, enfin 12 logements construits par l'OPAC dans le secteur de la Moyroude. Ces différentes opérations nous permettront évidemment de rester en conformité avec la loi SRU qui impose aux collectivités un pourcentage de 20 % de logements sociaux. Nous sommes à ce jour autour de 24 % même si notre parc de logements sociaux n'est pas suffisant pour assurer l'accueil de toutes les familles qui souhaitent s'installer sur notre commune. Les travaux des abords du collège se poursuivront avec en 2012 la fin de la réalisation de la voie verte. J'ai insisté l'an dernier sur l'intérêt urbain de ce projet reliant le collège Robert Desnos et son parvis au parc Valfray. Le report de la médiathèque ne remet pas en cause ce projet, la démolition de l'ancien casernement des Sapeurs Pompiers, la réhabilitation des halles restent au cœur de nos projets au même titre d'ailleurs que l'aménagement du parc Valfray.

Il ne reste pour n'exclure aucune problématique de cette présentation à évoquer encore deux points, **le PLU en gestation et le SCOT**. Je vous avais dit l'an dernier que le PLU, qui par sa complexité nécessite une réflexion de longue haleine était à notre sens indispensable pour créer de nouvelles potentialités en matière de logements ou de secteurs industriels. Aujourd'hui notre travail est quasiment achevé, il reste cependant un point d'importance à vérifier, c'est sa conformité avec le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale dont la validation devrait intervenir en 2012 sans qu'il soit possible d'avoir une date précise. On peut cependant considérer que notre PLU sera opérationnel début 2013. **Nous attendons beaucoup du SCOT, principalement qu'il débloque des possibilités foncières sur la zone de l'échangeur**. Je tiens à vous repréciser les points du dossier. Une première tranche de 43 hectares a été validée, qui a permis d'accueillir sur 16 hectares King Jouet et Quicksilver. Quicksilver dans le cadre de sa restructuration interne, veut recentrer ses activités sur Rives. King Jouet souhaite se développer en créant deux modules supplémentaires. Une entreprise est sur les rangs et souhaite courant 2012 acquérir 15 hectares de terrain. C'est dire si l'attractivité de cette zone existe. Il faut cependant aller plus loin et c'est pour cela que nous avons sollicité une extension de 100 hectares de cette zone. J'ai été extrêmement déçu par la délibération prise par le Pays Voironnais ne proposant qu'une extension de 20 hectares de cette zone. C'est notoirement insuffisant et je pense même que c'est quelque peu irresponsable de la part du Pays Voironnais dont la taxe professionnelle versée par les entreprises constitue la recette principale. Ce qui nous a aussi choqué, c'est que dans le même temps, le Pays Voironnais entérinait une extension de 50 hectares de la zone de la communauté de communes de Bièvre Est, dont 10 hectares de commerces, ce qui ne manquera pas à moyen terme de pénaliser le commerce rivois ou la zone des Blanchisseries de Voiron.

Je le dis clairement, je suis favorable à la coopération intercommunale, mais sur la base de l'équité et je considère que cette approche du Pays Voironnais est irresponsable et imprévoyante, parce qu'elle ne crée par pour l'avenir les conditions d'un réel développement économique. Vous comprendrez bien Mesdames et Messieurs, qu'à travers ces réalisations, ces projets, ces réflexions, c'est le dynamisme et l'attractivité de notre ville qui sont en jeu, au cœur de nos préoccupations. Depuis 1995, l'objectif reste le même : **faire de Rives une cité moderne et attrayante, capable par sa qualité de vie, la diversité de ses équipements, d'attirer de nouveaux habitants**. Je crois beaucoup en cette idée de complémentarité. Complémentarité géographique symbolisée par le développement commercial du secteur de la gare, complémentaire de la rue de la République, complémentarité de services, d'artisanat, de commerces de proximité. La préserver constitue une des clés du dynamisme de Rives. Un mot sur le commerce, le commerce c'est l'animation, c'est la vie, c'est un atout que nous envions beaucoup de villes voisines. Il est indispensable que les commerçants se fédèrent, se structurent et se dote d'une association commerciale organisée et force de propositions. Nous suivons avec attention et vigilance ce dossier. Avec une pensée particulière pour ceux que 2011 n'a pas épargné, en particulier les salariés d'Arjowiggings.



Voici, Mesdames et Messieurs, venu le moment de conclure. Je me suis efforcé de vous présenter un tableau le plus complet possible des perspectives et des enjeux pour demain. Je me suis depuis 17 ans maintenant, attaché à un but fixe, la modernisation de notre ville. Je ne sais si j'ai réussi, la maturité m'a enseigné la modestie et la certitude que tous ces projets dont nous sommes fiers aujourd'hui seront bientôt obsolètes et nos successeurs songeront à leur tour à les restaurer. Je souhaite néanmoins que subsistent les avancées démocratiques et citoyennes que nous avons mis en place, **le CME, le Conseil des Sages, les jumelages**. Je le souhaite particulièrement parce que c'est à travers leur fonctionnement que s'expriment le mieux ces valeurs qui étaient les miennes avant de devenir votre Maire et qui tout naturellement, une fois élu, m'ont servi de fil directeur dans ce parcours municipal. Je suis heureux d'être à ce poste, heureux de me dévouer pour le bien commun, heureux de contribuer, même modestement, au développement de la ville. Je fais mienne cette phrase de Stéphane Hessel : **« on ne peut être heureux sans conscience »**. Je vous dirais aussi que le temps passé en mairie, ce sont aussi des instants volés à ma femme et je lui dis très tranquillement et publiquement, que sans son appui, sans sa complicité, rien sans doute n'eût été possible. Merci aussi à toute l'équipe municipale, travailleuse, imaginative, force de proposition, dévouée à la cause commune. Nous nous efforçons à un travail d'équipe et je crois et tiens à vous dire, qu'examinant le bilan, cette manière de travailler ne fonctionne pas si mal.



L'année qui s'ouvre sera à maints égards une année cruciale, élections présidentielles en avril et mai, législatives ensuite. Il m'arrive régulièrement de revisionner la cassette de l'inauguration de la salle François Mitterrand à Rives en avril 1996. Tu étais là André et tu avais demandé à François Hollande de distraire un moment de son périple dauphinois pour participer à cette inauguration. Ce n'est pas évidemment cet événement lointain qui motive mon soutien à François Hollande, j'ai la conviction qu'il faut pour notre pays une autre politique et lui seul est en situation d'incarner ce renouveau. Mais l'élection présidentielle ne constituera qu'une étape, qu'un moment, décisif mais insuffisant, il faudra dans la continuité gagner les élections législatives et je ne sais pas comment vous voyez les choses, mais pour moi un seul élu est en situation de conserver à la gauche le siège de la 9^{ème} circonscription. Alors André, pas d'histoires, tu es trop jeune pour le Sénat, la 9^{ème} circonscription a besoin de ton dynamisme et de ton engagement. Alors pour conclure à vous tous, Mesdames et Messieurs, bonne et heureuse année 2012. **Qu'elle vous garde, vous, vos enfants, vos amis, vos proches en bonne santé**. Qu'elle vous autorise tant sur le plan professionnel que personnel, toutes les réussites. Que 2012 soit pour notre pays une année utile. **Enfin à tous, je vous souhaite en 2012 de voir la vie en rose !**

Alain DEZEMPTÉ
Maire de Rives